



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

Séance du 09 février 2023

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 03 février 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Hubert GORET a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Pierre GOUEDARD, Philippe THOURET, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE,.

Représentés :
Philippe CROTEAU par Pierre GOUEDARD

Pouvoirs :
Jean-Luc BEAUFILS a donné pouvoir à Paule KLIMKO
Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Christian BARBIER
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET
Delphine PRIEUR a donné pouvoir à Éric ZO
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET
Guy MARTEL a donné pouvoir à Jean SELLIER

Absents excusés :
Nadège TROUILLET
Jean-Marie GOUSSIN
Marie-José MARTIN
Hervé HAREL

Absents :
Marie-Odile TAVERNIER
Pascal SUARD
Maïté GRANDCLERE
Didier COUSIN
Fabrice GLORIA
François HUREL
Jacky DE TAEVERNIER,
Virginie VIOLET
François CARBONELL

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	32
VOTANTS	42

CONVOCAATION

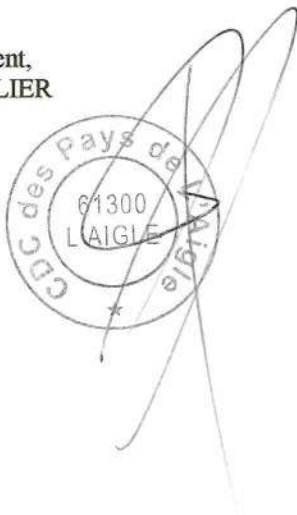
Datée	du 03/02/2023
Affichée	le 03/02/2023

OBJET

**Désignation d'un délégué
titulaire au SMIRTOM de la
Région de L'Aigle**

Acte reçu en Préfecture le 16/02/2023
Publié en ligne le 16/02/2023
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que dans le cadre de sa compétence *collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés*, la Communauté de Communes est adhérente au Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM) de la Région de L'Aigle.

Par délibération en date du 23 juillet 2020 faisant suite au renouvellement général des mandats et par délibérations du 18 février 2021, du 30 septembre 2021, du 03 février 2022 et du 07 juillet 2022, le Conseil Communautaire a désigné ses délégués pour siéger au SMIRTOM.

Madame Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, délégué titulaire représentant la commune de L'Aigle a démissionné de son mandat de conseillère municipale ce qui conduit concomitamment à la fin de son mandat au conseil syndical du SMIRTOM.

Conformément aux statuts du SMIRTOM de L'Aigle, il convient de pourvoir à son remplacement.

- Vu l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts du Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2020-07-23-079 du Conseil Communautaire en date du 23 juillet 2020 portant désignation des délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2021-02-18-019 du Conseil Communautaire en date du 18 février 2021 portant remplacement de délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2021-09-30-152 du Conseil Communautaire en date du 30 septembre 2021 portant remplacement de délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle,
- Vu la délibération n° 2022-02-03-008 du Conseil Communautaire en date du 03 février 2022 portant remplacement de délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle
- Vu la délibération n° 2022-07-07-142 du Conseil Communautaire en date du 07 juillet 2022 portant remplacement de délégués au SMIRTOM de la Région de L'Aigle
- Considérant la vacance de siège pour la commune de L'Aigle
- Considérant la proposition de la commune de L'Aigle de désigner Monsieur Michel CAILLOT,

Acte reçu en Préfecture le 16/02/2023
 Publié en ligne le 16/02/2023
 Certifié exécutoire

Le Président,
 Jean SELLIER



Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Monsieur Michel CAILLOT délégué titulaire représentant la commune de L'Aigle pour siéger au Conseil Syndical du SMIRTOM de la Région de L'Aigle

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Au registre sont les signatures
 Pour copie certifiée conforme